

## **Réunion du CA du 29 avril 2014**

Présents : Benoît Nicaise, Morgane Jansen, Gaël Vandezande, Laurent de Greef, Fabrice Wauthy et Benjamin Anciaux.

Excusés : Delphine Lambert, Cédric Delespaux et Renaud D'Hondt.

Invités : Lauren Rey, Tatiana Dronjack et Corentin de Limelette.

Lieu et heure du début : Woluwe, 19h00.

### **Approbation du PV du 26 mars**

Le PV est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne par les permanents qui rédigeront quelques lignes de présentation à l'attention des membres.

### **Point financier**

Benjamin présente l'état des comptes au 31 mars. Les subsides de fonctionnement sont arrivés de même que la première tranche des subsides emploi. Benjamin explique que, les prévisions budgétaires étant très mauvaise, les subsides de fonctionnement n'ont pas été indexés et que l'indexation de 2013 a été retirée. C'est donc une somme inférieure à l'année précédente que nous avons reçue mais le budget annuel ayant été calculé de manière prudente, cela reste encore supérieur à ce qui a été prévu.

### **Service prêt de matériel**

Gaël explique que toutes les demandes qui sont actuellement traitées sont des exceptions car le service n'est pas encore officiellement lancé. L'objectif est que tout soit prêt pour début septembre et d'avoir finalisé l'administratif et la communication pour fin juin.

Benoît propose que la fédération investisse dans du matériel de base (10 chemises blanches, 10 chemises noires et 10 pantalons passe-partout) afin d'aider les jeunes organisateurs de GN. L'obligation serait de rendre les costumes lavés.

Le CA approuve cette proposition et pense à faire un appel d'offre publique pour cette commande. La seule condition serait de se fournir en Belgique. Bien qu'Oberonn ait rendu de fiers services à la fédération par le passé en sponsorisant AVATAR des années durant, il ne lui sera pas donné priorité afin que l'on ne puisse pas reprocher à la fédération des pratiques de favoritisme.

### **Service location de camionnette**

Benoît se demande s'il serait envisageable de faire payer la caution permanente de ce service par BE Larp.

Gaël explique que ce serait se placer au-devant de potentiels ennuis juridiques et financiers. En effet, en payant la caution, BE Larp serait responsable légalement de la camionnette empruntée et en cas de sinistre, la responsabilité en incombera à la fédération.

Laurent propose que la fédération puisse avancer l'argent aux clubs n'ayant pas les moyens. Gaël précise qu'en ce cas, il faudra veiller à être dégagé de toute responsabilité en cas de sinistre. Il faut éviter à tout prix qu'EuropeCar puisse se retourner vers BE Larp si un membre n'est pas solvable.

Gaël aimerait aussi réfléchir à un moyen de récupérer la caution chez les mauvais payeurs. Benoît pense que la mauvaise réputation que prendrait un tel club serait une dissuasion suffisante.

Le CA demande à Fabrice de reprendre ce dossier et de veiller à ce que la proposition n'engage en aucun cas juridiquement la fédération.

### **Retour du projet CSC en collaboration avec RE**

Benoit insiste sur l'importance de la communication dans ce type de projet ainsi que sur les retours essentiels à avoir.

La collaboration entre BE Larp et les membres est essentielle pour ce type d'activité.

### **Projet Webzine**

Laurent explique le projet de relance du Webzine et son envie de publier un nouveau numéro avant AVATAR 2014. Suite au hack du serveur de Tasha le webzine est down et n'est donc plus accessible. Tasha conseille d'effectuer une installation fraîche sur le serveur (nouveau ou ancien en fonction de la migration). L'IT a été contactée le 10/04 à ce sujet (création d'un user + pass pour Laurent + espace FTP) et relancée ce 29/04.

### **AVATAR**

#### **Budget**

Les dépenses sont divisées en location et en achat. Il n'y a pas de grands changements à noter par rapport à l'année précédente. Pour les prévisions, l'équipe s'est basée sur les chiffres de l'année 2013 car l'équipe n'a pas encore pris contact avec les fournisseurs.

L'équipe note que la tempête de l'an dernier n'a pas trop endommagé le matériel.

L'équipe veut faire appel à la communauté afin de trouver un groupe pour le concert.

Pour l'intendance, l'équipe travaille avec le Trollardail (nourriture et investissement matériel).

Pour les cartes, l'équipe recherche des sponsors (Et Encore ASBL s'est proposé)

Pour outillage, l'équipe doit encore voir ce qui doit être remplacé.

Gaël remarque qu'il manque environ 2500 euros pour l'électricité (le carburant n'étant pas compté).

L'équipe explique également que le poste ICT est faible car les ordinateurs achetés seront revendus immédiatement après.

Gaël aurait aimé que les imprévus représentent 10% du budget global et non 7%.

Gaël précise également que les 4000 euros d'investissement de la fédération doivent être investis dans du matériel durable (3-4 ans d'utilisation). L'équipe AVATAR précise également que cet investissement servira le jeu de tous et non celui de quelques-uns.

Après modifications, l'équipe AVATAR et le CA approuvent le budget.

### Vision AVATAR

Ils ont prévu quatre fins pour aboutissement du cycle.

Laurent trouve hasardeux de donner un choix aux joueurs qui n'en est pas un. Ce sera un terrain fertile à la contestation. C'est aussi dommage que ce soit 50-100 personnes qui décident pour tout le monde.

Le CA ne veut pas qu'il y ait de confusion possible entre le TI et le TO. Il aimerait que les décideurs soient bien conscients qu'ils ne choisiront que la fin de cette épisode-ci et non le début de l'édition 2015.

Benoît approuve l'initiative car les scénarios s'essouffent. Il a cependant peur de la page blanche pour la prochaine équipe. Lauren explique que cela permettra de faire une purge de certains mécanismes de jeu.

Gaël remercie l'équipe AVATAR sur son énergie et le temps. Lauren propose que la prochaine équipe CORE soit nommée avant janvier car le travail est important.

### Projet MJ

Fabrice explique que ce projet est né l'année passée selon une idée de Daniel et que Fabrice l'a repris en janvier. Plusieurs avances (et relances) ont été faites aux MJs et celles qui ont répondu constituent les membres du projet aujourd'hui. Fabrice insiste sur le fait que la présentation des factions auprès des MJ s'est faite de manière la plus objective possible.

Le projet a été présenté en CA qui a avalisé le projet avec la demande de le présenter à la réunion RTI-RTO afin d'éviter les conflits d'intérêt. Après cette réunion, Et Encore... ASBL a souhaité rejoindre le projet. La réponse de Fabrice pouvait être mal interprétée car elle présentait le projet de manière fermée. Suite à cela, Benoît a rencontré Et Encore... ASBL pour parler avec eux et expliquer la position de la fédération.

Lauren précise qu'il faudrait une communication claire du CA sur cette problématique car il y a beaucoup de rumeurs et cela nuit à notre image. Le CA approuve cette demande et propose de communiquer les avancées de ce projet avec l'équipe AVATAR pour que cette dernière puisse être au courant et répondre aux personnes qui viendraient vers elle pour demander des informations.

AVATAR s'interroge sur l'atelier "arme en latex" et Fabrice explique que ce dernier a été annulé.

AVATAR demande que Fabrice leur envoie le projet.

AVATAR précise que si les jeunes arrivent sur site le dimanche matin, ils seront seuls (les responsables orgas n'arrivant que le lendemain) et pourront s'installer derrière le parking. L'équipe AVATAR prévient aussi qu'il faudra réfléchir à la question des sanitaires non présents sur le site avant mardi (lundi au mieux). Gaël précise qu'il serait sans doute possible de négocier avec le fournisseur pour régler ce problème.

AVATAR s'interroge aussi sur la responsabilité juridique en cas d'accident. Fabrice explique que les MJs ont leur assurance pour ce type d'activité et que les animateurs sont formés.

Tatiana est dubitative par rapport à la demande qui lui a été faite de laisser les jeunes s'inscrire dans la première catégorie de paiement et s'interroge également sur les personnes pouvant bénéficier de ce tarif. Gaël précise qu'historiquement, AVATAR a souvent travaillé avec le secteur de la jeunesse et précise aussi que cela ne concernera uniquement les jeunes qui font parties de l'ensemble du projet (et qui découvrent donc le GN).

Fabrice est responsable de ce projet.

### **Point politique**

Benjamin demande des directives pour correctement représenter BE Larp aux prochaines réunions. Il enverra les tenants et aboutissants de la cellule politique du CJC afin que le CA puisse réfléchir à ce propos.

### **Cellule internationale : Visite Paris**

Une quinzaine de personnes se sont montrées intéressées par ce projet. Laurent va les recontacter pour avoir confirmation de leur présence et, si besoin est, demande au CA la permission de louer un minibus de 8 places pour l'occasion. Le CA approuve cette initiative.

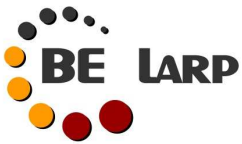
Le CA approuve aussi la possibilité d'offrir le verre de l'amitié lors de cette rencontre.

Benjamin sera le permanent qui accompagnera l'équipe et prendre un appareil photo. Le CA aimerait que ce projet soit l'objet d'une publication.

### **Point CBTJ**

Benjamin explique que BE Larp a reçu une demande du gîte de Wanne pour une animation de GN pour des enfants. Il explique que le CA précédent avait décidé que les animations directes seraient redirigées vers les membres pour les aider à se faire un nom et/ou de l'argent. Benjamin pense que cela représente un manque à gagner pour la fédération mais surtout que cela ne permet pas de présenter les choses avec le langage OJ et d'insister sur les avantages pédagogiques du GN (les membres s'efforçant de préparer le meilleur GN possible sans chercher à l'habiller du langage approprié).

Laurent soutient le précédent CA dans son choix mais propose de pouvoir travailler en partenariat avec eux. BE Larp s'occuperait de la communication tandis que le membre travaillerait sur l'activité à proprement parler. S'il y a quelque chose à gagner, cela devrait normalement intéresser quelques associations.



Benoit insiste que c'est ce type d'activité qui permet de se faire un nom et qu'elles sont très importantes.

### **Réflexion sur les obligations des membres**

Benoît aimerait lancer une réflexion sur les obligations que les membres ont envers la fédération. Il trouverait normal par exemple qu'ils mettent le logo de la fédération sur leur site internet ou sur leur flyer d'activité. Le CA discutera de ce point au prochain CA.

Les points "trousse de soin", vision AVATAR et CJC sont reportés au prochain CA.

Vos rédacteurs,  
Fabrice et Benjamin